Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260402-20260435-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
26/03/2026
Affichée le 26/03/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi deux avril à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
03/04/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, Mme GAUTON Gaëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. VASLET Didier, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. CÔTE Arnaud, M. NOUHAUD Cyril, Mme GUILLOT Annabelle, Mme BROSSAY Aurélie, Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, Mme BOUGOUIN Vanessa, M. HURAUX Alexandre, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. JUHEL Arnaud a donné un pouvoir à M. HURAUX Alexandre
M. MARIE Christophe

Madame GOBÉ Dorianne a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22

2026.04.35) DESIGNATION D'UN REFERENT POUR L'ELABORATION du PLUi Couesnon Marches de Bretagne

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de Monsieur le Président de Couesnon Marches de Bretagne demandant la nomination d'un référent du conseil municipal afin d'être associé à l'élaboration d'un document d'urbanisme unique sur l'ensemble du territoire. Le futur PLUi Couesnon Marches de Bretagne deviendra la traduction réglementaire de la stratégie d'aménagement et de développement du territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;
Désigne **M. GAIGNE Olivier**, référent pour le PLUi de Couesnon Marche de Bretagne.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 3 avril 2026

Le Maire :

O. GAIGNE

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le